



EN BREF

JUSTICE RENDUE À LA PRÉSIDENTE BACHELET

CHILI Deux ex-colonels chiliens ont été condamnés pour tortures ayant entraîné la mort en 1974 du père de la présidente Michelle Bachelet, ont annoncé hier les autorités judiciaires. Les deux anciens officiers ont été sanctionnés d'une peine de deux et trois ans de prison respectivement. Selon le texte du jugement, Cevallos Jones, 83 ans, et Caceres Jorquera, 80 ans, ont été condamnés comme coauteurs d'« délit réitéré d'application de tortures » contre Alberto Bachelet. Ce dernier, fut général de l'Armée de l'air et père de l'actuelle présidente du Chili. Il fut arrêté et emprisonné après le coup d'État qui a instauré la dictature d'Augusto Pinochet en 1973. Il est mort quelques mois plus tard à 51 ans d'un infarctus dû aux tortures. ATS/AFP

LA VALSE DE LA DERNIÈRE CHANCE À VIENNE NUCLEAIRE IRANIEEN A

Vienne, la tension augmentait hier autour du nucléaire iranien. A trois jours de la date butoir, un accord semble incertain. Le chef de la diplomatie iranienne a laissé entendre qu'il rentrerait à Téhéran pour consultations, avant de faire volte-face. Son entourage a argué que les discussions autour des « idées » présentées par la partie iranienne n'étaient « pas arrivées au point » ou elles pouvaient être présentées. Le scénario tient à la fois de la partie de poker et du vaudeville, car les ministres des grandes puissances sont arrivés hier à Vienne. ATS/AFP

KAFANDU INVESTI

BURKINA FASO Michel Kafando a été officiellement investi hier président de la transition au Burkina Faso, trois semaines après la chute de Blaise Compaoré, a constaté l'AFP. C'est le lieutenant-colonel Isaac Zida, qui tenait les rênes du pays depuis la chute de l'ancien président le 31 octobre, qui lui a symboliquement remis le pouvoir. Tandis que M. Zida a été nommé cette semaine premier ministre de la transition. ATS/AFP

Le répit d'Obama aux clandestins

ÉTATS-UNIS • En annonçant une trêve dans les expulsions qui devrait bénéficier à 5 millions d'illégaux, le président passe à l'attaque et tend un piège aux républicains.

LORRAINE MILLOT

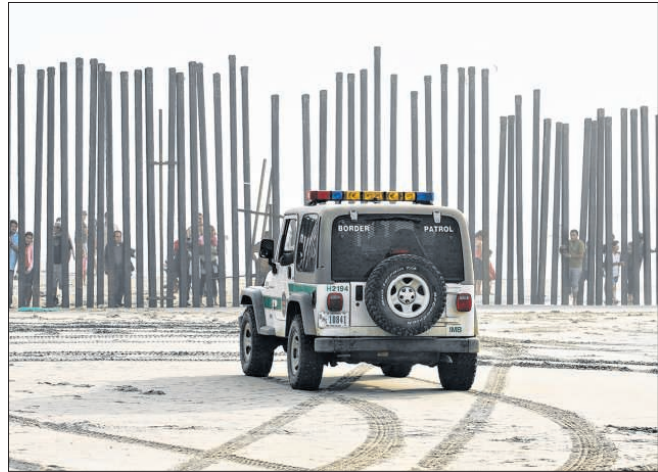
Une petite trêve pour quelque 5 millions de clandestins et un gros traquenard politique: en annonçant, par un discours solennel jeudi soir à la Maison Blanche, qu'il va user de son pouvoir exécutif pour réguler l'immigration, Barack Obama a de nouveau enveloppé de très grands mois une manœuvre très politicienne. « C'est un très grand coup », qui va beaucoup agiter la scène politique américaine ces deux prochaines années et obligera aussi tous les candidats à la prochaine présidentielle 2016 à prendre position sur ce sujet », décrypte Stanley Renshon, professeur de sciences politiques à la City University of New York et consultant du think tank conservateur Center for Immigration Studies.

« Sommes-nous une nation qui a la cruauté d'arracher des enfants aux bras de leurs parents ? » a lancé Obama, retrouvant ses accents les plus grandiloquents de 2008. Sa réponse tient en une série de décrets qui devraient permettre, d'ici au printemps prochain, à tous les parents d'enfants nés aux Etats-Unis d'obtenir des titres de séjour et permis de travail provisoires, pour 3 ans. Près de 4 millions de « clandestins », sur les 11 millions estimés aujourd'hui sur le sol américain sont concernés et échapperaient ainsi à la menace de l'expulsion.

Un répit de trois ans

L'annonce est énorme pour les millions de clandestins qui vivent aujourd'hui dans la peur permanente d'être expulsés pour un oui ou un non, s'ils sont par exemple arrêtés lors d'un contrôle routier. Mais il ne s'agit que d'un répit de trois ans, au bout duquel le statut de ces « illégaux » devra être réexaminé. Une autre mesure annoncée jeudi par Obama apportera quelque soulagement aux jeunes clandestins, arrivés enfants sur le sol américain: la trêve d'expulsion de deux ans qui leur avait été accordée avant l'élection présidentielle de 2012 sera prolongée d'un an et s'étendra à tous ceux arrivés aux Etats-Unis avant janvier 2010.

Après avoir lui-même présidé à un nombre record d'expulsions (près de 400 000 par an en moyenne) et s'être gagné le titre de « déportateur en chef », Barack Obama fait de nouveau appel aux « bons anges » du pays, ironisait hier l'editorialiste du « Washington Post », Chris Cillizza. Mais le président américain tente surtout là un nouveau coup politique qui vise tout à la fois à sauver ses deux dernières années de présidence, diviser les républicains et faciliter l'élection



La plupart des immigrés clandestins transitent par la frontière mexicaine, comme ici près de San Diego. KEYSTONE

Il a toutes chances d'aggraver un peu plus la zizanie dans le camp républicain

d'un successeur démocrate à la Maison Blanche en 2016. La trêve de trois ans annoncée ce jeudi signifie que les clandestins et leurs proches n'auront plus qu'un an de répit devant eux lors de cette prochaine présidentielle. Ils devront se mobiliser pour assurer l'élection d'un président et d'un Congrès qui prolongeront la mesure. D'ici là, Obama montre par ses annonces qu'il n'est pas un « lame-duck », un canard qui boitille jusqu'à la fin de son mandat sans plus rien entreprendre. Mieux: il a toutes chances d'aggraver encore un peu plus la zizanie dans le camp républicain.

Obama « usurpe ses pouvoirs » en accordant une vaste « amnistie » aux immigrés entrés illégalement sur le sol américain, s'époumonent les plus conservateurs, comme

le sénateur Ted Cruz. « Le président avait dit qu'il n'est pas un Roi et pas un Empereur, mais il agit exactement comme s'il en était un », s'est exclamé aussi le leader de la Chambre des représentants, John Boehner, qui tente de faire la synthèse entre les différents courants républicains. A la Chambre et au Sénat, les élus se déchirent déjà sur ce qu'ils pourraient répondre au « coup de force » d'Obama: priver de fonds tout le gouvernement (comme ils l'avaient déjà fait en octobre 2013), geler le budget des agences chargées de l'immigration, bloquer toutes les nominations proposées par la Maison Blanche ou même lancer une procédure d'impeachment... Pour commencer, les élus républicains à la Chambre ont déposé plainte en justice hier contre un autre des projets phares de la présidence Obama, sa réforme de la santé.

La peur de se diviser

Au sein même du Grand Old Party, les plus « modérés » redoutent pourtant que cette nouvelle bataille n'enferme le parti dans une image rétrograde, hostile aux im-

migrés, si ce n'est xénophobe. Ils rappellent que les Latinos représentent une part croissante de l'électorat américain, qu'ils doivent impérativement conquérir s'ils ne veulent pas que l'Amérique bascule durablement aux mains des démocrates. « Si nous en faisons trop, le débat portera sur nous plutôt que sur le président Obama », a prévenu le sénateur Lindsey Graham, partisan d'une réforme « bipartisane » de l'immigration, actuellement bloquée au Congrès.

« Obama est très malin... mais parfois un peu trop pour son propre bien », calcule le professeur Renshon, du Center for Immigration Studies. « Il a jeté le gant aux républicains, leur disant: prenez ceci puisque vous n'avez pas fait la réforme que je demandais. Mais décocher un coup dans le nez de quelqu'un, ce n'est pas la meilleure façon de lui demander ensuite de discuter ». L'immigration était déjà sujet de passions et polémiques brûlantes aux Etats-Unis. Les décrets Obama ne feront rien pour apaiser le débat.

© LIBERATION

Les policiers broient du noir

FRANCE • Les cas d'agents mettant fin à leurs jours se multiplient: on dénombre déjà 48 suicides depuis janvier. Les autorités semblent enfin sortir du déni.

BERNARD DELATTRE, PARIS

Elle n'avait pas cinquante ans et était mère de deux enfants. Fonctionnaire de la police judiciaire, avec le grade de capitaine, elle était affectée au commissariat de Bastia (Corse). Jeudi, avec son arme de service, elle y a mis fin à ses jours.

Après avoir, 47 suicides de policiers avaient déjà été dénombrés, depuis janvier. A ce rythme, tout indique qu'à la fin 2014, sera très largement dépassé le chiffre moyen d'une cinquantaine de policiers morts chaque année par suicide, en France. Les syndicats policiers n'excluent désormais même pas que, fin décembre, un macabre record historique, vieux de près de vingt ans, soit battu. Celui de l'année 1996 (70 policiers suicidés), au cœur de ce milieu des années 1990 très tendu pour les forces de l'ordre (vague d'attentats islamistes, gros mouvement de protestation sociale, etc.).

Le crime de Bastia et ses précédents décuplent la colère des syndicats policiers. Qui, déjà, dernièrement, ont organisé à Paris une manifestation de plusieurs milliers d'agents - du jamais vu -, pour protester contre leurs « conditions de travail indignes » et des effectifs de terrain « dramatiquement insuffisants ». En pleine campagne pour les élections professionnelles (elles ont lieu la semaine pro-

chaîne, dans cette corporation), ils ont durci le ton sur la thématique de « la souffrance au travail, physique ou morale ».

Ainsi, pour le syndicat Alliance, cette souffrance est « la résultante incontestable des problèmes de reconnaissance professionnelle, de management inadapté, de harcèlement, d'organisation du travail et de perte du sens du métier ». Sont dénoncés aussi, « la charge de travail, les tensions sur les objectifs et pressions sur les chiffres, les réorganisations (services) anarchiques ou arbitraires », et « les fermetures de commissariats ».

Mises sous pression, les autorités réagissent. La direction de la police a promis « un plan pour mieux prendre en compte la santé et la sécurité au travail », avec « des modalités pratiques de prise en charge des personnels en souffrance ». Fin septembre, le ministre de l'Intérieur lui-même s'est engagé à tenir, début 2015, une réunion au sommet sur le sujet. Et il y a admis l'existence d'un réel « désarroi », au sein des forces de l'ordre.

Ce sursaut est tardif. Dès 2008, l'Institut de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a calculé que le risque de suicide dans la police est 36% supérieur à celui du reste de la population. En 2013, une enquête sur le stress au travail a montré que 10,6% des 6000 policiers interrogés étaient « au bout du rou-

leau ». Et en 2010 déjà, des groupes de travail ad hoc ont été constitués à l'Intérieur, dont l'un sur la question centrale de l'arme de service, souvent utilisée par les policiers suicidaires.

C'est ce que fit David Cordier en 2008. Ce jour-là, ce gardien de la paix âgé de 29 ans, affecté au commissariat de Dieppe (Normandie), a retourné son arme contre lui. « Il avait fait plusieurs tentatives de suicide: une fois avec sa voiture, puis il s'était taillé les bras », selon sa mère, Patricia. Il n'en a pas moins repris le travail. « La grave erreur, c'était de le réarmer au bout de quinze jours. De le laisser repartir chez lui avec son arme, le week-end. David s'est tiré une balle dans le cœur ». Six ans plus tard, Patricia Cordier a, sur internet, lancé une pétition contre « le tabou » qui, selon elle, a toujours régné dans la police à propos du suicide. Sa pétition a recueilli plus de 100 000 signatures.

Le texte réclame « que les médecins qui réarment les policiers aient accès à leurs dossiers psychologiques, pour pouvoir décider en toute connaissance de cause ». Il veut aussi un plus grand nombre de psychologues officiant dans la police (ils sont 60 aujourd'hui, pour 60 000 policiers) et l'organisation régulière, dans les commissariats, d'ateliers de prévention aux risques psychosociaux. A en croire cette



Les policiers ont manifesté la semaine dernière à Paris. KEYSTONE

mère de famille, tout resterait à faire, en la matière. « Aujourd'hui, on n'en est nulle part: toutes les préconisations de ces dernières années restent à être mises en œuvre ».

Il y a peu, Patricia Cordier a été reçue au ministère de l'Intérieur. « Enfin! Au bout de six ans de combat, c'est un vrai soulagement ». Les annonces récentes lui semblent aller dans le bon sens. Ainsi, la diffusion, dans les services, d'un guide des bonnes pratiques, pour détecter les personnes en danger. Mais l'intéressée promet aussi de « rester mobilisée, pour transformer ce premier espoir en victoire ». I